
Genève, le 9 avril 2013

Les HUG ouvrent leur propre banque de cornées

A Genève, une centaine de personnes espère une greffe de cornée pour retrouver une vue correcte. En Suisse, on estime à 800 le nombre de patients en liste d'attente. Pour répondre à ces besoins que d'autres structures dans notre pays ne suffisent pas à combler, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ouvrent leur propre banque de cornées, qui répond aux critères de sécurité les plus élevés. Ce projet a été développé en partenariat étroit avec le Programme Latin du Don d'Organes, dont les coordinateurs locaux ont pour mission de prendre contact avec les familles et les proches de patients décédés aux HUG.

Installée aux HUG dans un laboratoire de haute sécurité, cette nouvelle banque de cornées a la particularité de fonctionner de manière parfaitement coordonnée, tous les collaborateurs du projet travaillant sous le même toit. C'est aux HUG que sont réalisés : le recensement des patients décédés ; la recherche de consentement auprès des proches ; le prélèvement ; l'analyse, la conservation et la préparation des cornées en laboratoire ; et finalement la greffe sur un patient receveur.

Récemment accréditée par Swissmedic, la banque de cornées de Genève est dirigée par un responsable médical, le Dr Zisis Gkatziofas, chef de clinique au service d'ophtalmologie des HUG et par une responsable biologiste, la Dre Florence Chiodini. Dans le cadre du Programme Latin du Don d'Organes (PLDO) dirigé par Diane Moretti, deux coordinateurs locaux prennent en charge le recensement des donneurs potentiels et l'organisation des prélèvements, qui sont effectués au département de pathologie clinique des HUG, en collaboration avec le Dr Alexander Lo-brinus. Le Pr Farhad Hafezi, médecin-chef du service d'ophtalmologie, réalise avec son équipe les greffes de cornées.

Expertise à tous les niveaux

Les cornées faisant l'objet d'un don pour une greffe sont prélevées sur des patients décédés aux HUG, pour autant que leur dossier médical ne révèle aucune contre-indication. Les coordinateurs locaux du PLDO ont 24 heures après un décès pour prendre contact avec les proches d'un défunt afin de recueillir un consentement au don de cornées. Ils ont été tout spécialement formés pour être à l'écoute des proches et les accompagner dans une réflexion sur la volonté présumée du défunt. Il ne s'agit en aucun cas de chercher à convaincre des familles en deuil, encore moins de les contraindre, mais d'expliquer clairement en quoi consiste le don de cornée, qui suscite parfois craintes et résistances car il est assimilé à tort au don d'un œil. Cette méthode de recensement et de recueil de consentement auprès des proches, par téléphone, à leur domicile, est couramment pratiquée dans d'autres pays d'Europe où elle est bien perçue.

Après avoir été prélevées, les cornées sont stockées dans la banque de cornées des HUG, installée dans un laboratoire de thérapie cellulaire, en salle blanche, c'est-à-dire dans un environnement contrôlé de haute sécurité répondant aux critères européens les plus élevés dans ce domaine. Les cornées sont conservées en milieux de culture et font l'objet d'analyses virologiques, bactériologiques et morphologiques afin de déterminer leur validité pour une greffe.

Pour de jeunes patients menacés de cécité

La chirurgie de transplantation est réalisée par l'équipe du Pr Hafezi, notamment au moyen de lasers extrêmement performants dont le service d'ophtalmologie a fait l'acquisition en 2012. La greffe de cornées est particulièrement indiquée chez des patients atteints de kératocône, une maladie qui provoque une déformation, voire une rupture de la cornée pouvant conduire à la cécité. Elle touche principalement de jeunes patients. Les autres indications pour une telle greffe sont des infections graves et des traumatismes.

La cornée est une membrane transparente recouvrant l'iris et la pupille et permettant à la lumière de pénétrer à l'intérieur de l'œil. Elle constitue un élément essentiel du système optique. La greffe est une intervention d'autant plus recommandable que la cornée est un tissu non vascularisé qui ne nécessite pas de test de compatibilité et qui souvent n'est pas sujet au risque de rejet. Les résultats de l'intervention sont en général très satisfaisants, même si des opérations additionnelles peuvent, dans certains cas, se révéler nécessaires pour restituer une bonne vision.

Pour sa première année d'activité, la banque de cornées de Genève prévoit de délivrer une soixantaine de ces précieux tissus ophtalmiques, dont une vingtaine seront transplantés chez des patients genevois. Cette nouvelle banque est destinée à répondre ensuite aux besoins de l'ensemble de la Suisse latine.

Pour de plus amples informations :

Service de communication externe, tél. 022 372 60 06